<u>Présents</u>: Michel REYDON (partiellement), François PETIT, Michel BOULANGER, Azzucena DORADO, Fabien MALIGON, Marjolein SPRUIJT, Henk-Jan SPRUIJT, Neville LOW, Anne BOULANGER-DEPREZ <u>Excusés</u>: Marc MOLLAERT, Stéphane DUPRE

Invités: Sylvain LHUILLIER (ATCC)(1ère partie), Samuel DELPUECH (Chambre d'Agriculture)(1ère partie)

Rapporteur: MB

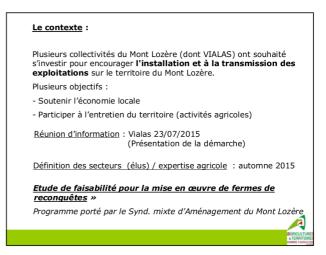
# 1. Restitution de l'étude diagnostique Terra Rural par S. DELPUECH (Chambre d'Agriculture de Lozère -antenne de Florac).

Michel BOULANGER fait d'abord un bref rappel de l'historique de ce projet :

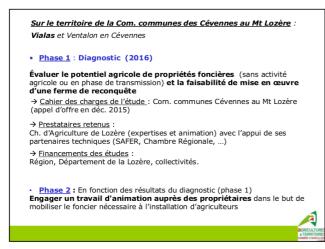
- 2014 : préparation d'un projet Terra Rural en collaboration avec la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère (notre commune faisait alors partie de la CCHC)
- 2015 :
  - présentation du projet au Conseil Municipal
  - pré-sélection de zones par les élus
- 2016 : mission de Diagnostique confiée à la Chambre d'Agriculture de Lozère (pôle de Florac) (programme porté par le SMAML).

Samuel DELPUECH fait le rapport détaillé du travail réalisé.





Fermes de Reconquête : outil de développement de projets agricoles (installation d'agriculteurs sur des territoires en déprise) mis en place par la Région (<u>vidéo de présentation de l'exemple de Montbrun</u>).





#### L'étude de faisabilité technico-économique :

Identifier les besoins minimums (surfaces, matériel, cheptel, bâtiments, ...) pour la création d'une exploitation en **élevage caprin avec production fromagère**, dans le cadre d'une installation viable.

- ightarrow Un état des lieux (descriptif des sites, disponibilité du foncier, ...)
- → Un diagnostic du potentiel pastoral du territoire concerné (superficies nécessaires de parcours / troupeau, ...);
- ightarrow Les besoins en fourrage pour assurer la conduite d'une exploitation en caprin fromager;
- → Les besoins en investissement matériel ainsi que leur chiffrage, et leurs possibilités d'implantation (aménagements fonciers, bâtiments, atelier de transformation)
- → Le modèle technique économique et commercial préconisé.





## Le foncier

Env. 100 ha de surfaces pastorales Anciens prés = pâturés (pas de récolte de fourrage)

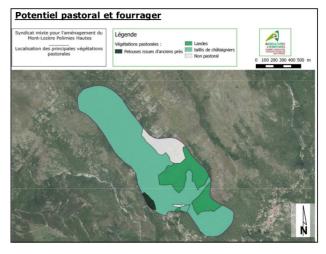
<u>La disponibilité des terrains</u>
Plusieurs rencontres et échanges avec l'exploitant actuel (réflexions / conditions de transmission, ...)

- <u>Points forts</u>:
   Surfaces « entretenues » (petit troupeau : une vingtaine de chèvres)
- Une unité foncière de surface importante

## Points faibles:

- Morcelles :
   Morcelles :
   Projet de reprise conditionné / décision de l'exploitant actuel





# Potentiel pastoral et fourrager

Env. 100 Ha de parcours et de pâtures

- Différentes zones de pâturage selon les saisons
- Surfaces adaptées pour un troupeau d'une soixantaine de chèvres (si gardiennage et valorisation de l'ensemble de la zone)

Offre pastorale : > 250 jours / an / troupeau caprin (fromager) 60 - 65 chèvres en production

# Points faibles

- Pas de récolte / stocks
- Achats de fourrages, pailles (40 à 55 T /an) et céréales (10 à 15 T/an)
- Dégâts très importants des sangliers
- Astreinte du gardiennage

## <u>Préconisations</u>:

- reconisations:
  Gardiennage indispensable

  → Projet = Travail / 2 personnes sur l'exploitation
  Aménager 1 ou 2 parcs clôturés pour le troupeau
  (absences, astreintes / commercialisation et marchés ...)



## Points de vigilance

#### Accès à Polimies Hautes par le chemin communal

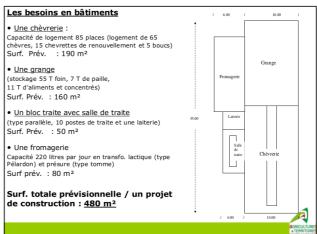
Largeur de la voierie à Libourette

- → Limite les livraisons de fourrages, de matériel ...
- → Impose des livraisons plus fréquentes et en plus faible quantité
- → Augmentation coûts des fournitures
- → Charge de travail supplémentaire (déchargement, manutention, ...)









## Les bâtiments

Points de vigilance :

- Gestion déjections animales (épandage / jardins ...)
- Gestion des effluents d'élevage :
- → Eaux blanches : traitement avec filtre planté de roseaux (ou stockage / épandage)
- → Lactosérum : distribution comme aliment aux animaux de la ferme (porcs)

# Estimation sommaire du coût de construction du projet

Bâtiment et équipements d'élevage (cornadis, machine à traire, matériels fromagerie,....)

	Bâtiment du type charpente bois	Bâtiment du type Tunnel
Chèvrerie	59 000 €	28 000 €
Grange	31 000 €	18 000 €
Salle de traite et laiterie	53 000 €	43 000 €
Fromagerie	101 000 €	101 000 €
Filtre planté de roseaux	10 000 €	10 000 €
TOTAL	254 000 €HT	200 000 €HT



# □ Chiffres d'affaires prévisionnels : 73 500 à 91 000 € /an

65 chèvres en production x 500 litres / an

32500 litres / an
Valorisation : 1,8 à 2 € / litre transformé (Pélardons – tommes)

C.A: <u>58 500 à 65 000 € /an</u>

Aides PAC: env. 40 ha admissibles aux aides

Montant total des aides mobilisables : 15 à 26 000 € /an (selon statut JA ou non JA)

□ Charges opérationnelles et de structures : 45 à 55 000 € / an

→ **EBE** : 28 500 à 46 000 € (pour 2 personnes)

- Annuités : ??

→ Revenus disponibles : fonction des annuités ...



# Perspectives et conditions de réussite du projet

Valider les conditions de reprises et le transfert de foncier

- Piste privilégiée : reprise familiale avec un associé Conditions de reprise
- Contrats de location avec propriétaires fonciers ...

Aménager une nouvelle fromagerie et aménager la chèvrerie Investissements

- <u>Viabilité économique</u>
   Assurer le niveau de production Troupeau caprin (65 chèvres)
- · Maîtriser la qualité des produits
- Rationaliser l'organisation du travail : 2 ETP sur l'exploitation Récréer les circuits de commercialisation
- · Privilégier un mode de commercialisation le + économe en terme de charge de travail
- Limiter les charges et les annuités (investissements) pour arriver à dégager 2 revenus viables.



Cette étude devrait déboucher sur une transmission prochaine de l'exploitation. Si c'est la voie familiale qui est activée, celle-ci pourrait se faire rapidement. Si ce n'est pas le cas, une mission de recherche / sélection / accompagnement de candidats pourrait être mise en place. Une animation foncière pourrait permettre la contractualisation de l'usage des parcelles appartenant à différents propriétaires. Dans tous les cas de

figure, le processus reste dans les mains de l'exploitant actuel.

Au-delà de l'accompagnement dans la transmission de l'exploitation de Monsieur et Madame BONIJOL, la mission a permis de fiabiliser une relation contractuelle entre propriétaire et exploitant sur le Mas Lafont.

La municipalité étudie actuellement les possibilités de mise en route d'une **seconde mission** qui pourrait s'attacher à analyser les conditions de reprise d'une exploitation agricole sur l'un ou l'autre secteur de notre commune ayant fait l'objet d'une déprise récente.

Une **discussion** s'ensuit, portant essentiellement sur une double thématique.

D'une part l'opportunité de la mise en place de projets agricoles sur notre commune, d'autre part l'interrogation sur la rentabilité de l'agriculture en Cévennes et en particulier de l'élevage caprin. Certains participants considèrent que notre territoire ne se prête pas à une activité agricole. Les difficultés liées au relief ou à l'accessibilité sont évoquées, mais également le morcellement du foncier ou la difficulté des relations avec les propriétaires. Il apparaît que certaines expériences négatives vécues sur notre commune ont un effet de repoussoir.

La municipalité souligne l'intérêt, voire la nécessité, d'une certaine reprise agricole, les effets attendus étant :

- · création d'une activité économique
- arrivée sur notre commune de nouveaux habitants, éventuellement avec enfant(s)
- · ouverture du paysage
- entretien de terres soumises aux risques d'érosion ou d'incendie
- accroissement de la mixité sociale.

Samuel DELPUECH souligne que la plupart des projets agricoles développés récemment en Cévennes, avec un accompagnement sérieux, ont pu être pérennisés. Il signale que l'exploitation caprine bien menée constitue une activité à la rentabilité assurée pour un couple d'exploitants à partir d'un troupeau d'une soixantaine de têtes. La rentabilité de ce type d'exploitation dépend effectivement du système de primes (PAC et autres) mais sensiblement moins qu'un grand nombre d'autres types de productions agricoles.

# 2. Évaluation de la saison estivale 2016

La municipalité a fait circuler auprès des prestataires touristiques un **questionnaire en ligne** destiné à servir de base à une évaluation de la saison estivale 2016 et à l'analyse de pistes d'amélioration pour l'avenir. Sept opérateurs ont répondu. <u>Ces réponses sont accessibles ici</u>.

Les grandes lignes de ces réponses sont exposées. S'ensuit une **discussion** centrée sur quelques thématiques :

- Propreté / entretien voirie. Amélioration sensible mais plusieurs points d'amélioration sont soulignés, notamment au niveau des infrastructures directement liée à l'accès des opérateurs (route Donzelenche et Tremiejol, parking épicerie, circulation rue Haute)
- Point Info Tourisme. Contrairement aux réticences qui avaient été exprimées en début d'année par quelques prestataires, la satisfaction est au rendez-vous. Premier point d'amélioration : les horaires d'ouverture.
- Offre culturelle. La richesse de l'offre est unanimement reconnue. Celle-ci n'allant pas sans certains inconvénient comme la difficulté de la communication ou certaines problématiques de circulation / parking dans le bourg.
- Autres attentes exprimées :
  - mise en place d'un camping
  - · progrès dans l'aménagement des sentiers.

La municipalité prend bonne note des appréciations, critiques et suggestions. La plupart des ces points seront traités prochainement, notamment au sein de la commission extra-municipale CPMA et du Groupe de Travail Sentiers.

# 3. Problématique de l'eau (en particulier relativement aux activités agricoles et touristiques)

Michel REYDON mentionne que, même si la problématique de l'eau ne date pas d'hier, la situation a été particulièrement critique cette année, avec des impacts directs sur l'activité de certains hébergeurs et exploitants agricoles. Tout laisse à croire que ces problèmes devraient se reproduire encore à l'avenir. La municipalité est bien consciente de cette question, qu'elle a pris en main dès son entrée en fonction en 2014. Un premier volet d'action a consisté a la remise en état de certains tronçons parmi les plus dégradés de notre réseau AEP. Le travail est d'autant plus considérable que les investissements au cours des dernières décennies ont été insuffisants. Dans un second temps la municipalité va travailler sur les transferts entre les portions excédentaire du réseau et celles qui sont déficitaires. Une augmentation de la production sera également recherchée. Nous étudions également la possibilité de sensibiliser et accompagner nos concitoyens dans une démarche de meilleure utilisation de la ressource (récupération des eaux pluviales, systèmes économiseurs, ...).

La mise en œuvre de ces projets nécessite des budgets importants pour le financement desquels nous n'avons pas encore pu aujourd'hui trouver toutes les solutions satisfaisantes. Par ailleurs, la compétence risque de prochainement échapper à notre commune (voir point suivant).

# 4. information sur la fusion des communautés de communes et ses conséquences sur les projets économiques.

Michel REYDON fait l'état des lieux du processus de constitution de la nouvelle communauté de commune, qui devrait porter le nom de Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère. Le délai qui nous est laissé par le législateur (loi Notre) est particulièrement court. Plusieurs commissions sont au travail afin de préparer cette fusion mais aussi les perspectives pour les prochaines années, et notamment une commission relative aux questions économiques, agricoles et touristiques. Les élus de Vialas participent très activement aux travaux de ces différentes commissions. Les citoyens et opérateurs économiques seront tenus informés de l'évolution de ces travaux.